

Podcast : sur Amicus Radio, “le droit n’est pas un outil d’experts mais l’affaire de tous”

Publié le 19/11/2019 - Carole Lefrançois



Depuis 2016, Amicus Radio et son catalogue de podcasts explorent toutes les facettes du droit. Camille Blumberg, directrice d’antenne, nous explique l’ambition de la plateforme.

Une radio qui revendique le droit à l’écoute, quel meilleur slogan pour une antenne dédiée aux coulisses de la justice ? Depuis 2016, [Amicus Radio](#) décloisonne le droit avec un catalogue de podcasts bien fourni. Une aventure collective qui rassemble juristes, historiens, étudiants... Tous bénévoles, tous passionnés de radio avec le désir commun de partager les subtilités et perspectives de leurs domaines de prédilection : des droits de l’homme au digital ([Angle droit](#), [Les Temps électriques](#)), en passant par les arts scéniques et visuels ([Droit en scène](#), [Justice à l’œil](#)) ou la musique ([Faites danser l’accusé](#))...

Avec également des reportages comme Je le jure, un documentaire sur les jurés – ces citoyens qui se retrouvent assis aux côtés de magistrats pour juger des crimes passibles de dix ans d'emprisonnement jusqu'à la perpétuité. Pierre-Vincent Letourneau y fait entendre leurs différents points de vue, et montre aussi les limites du système. Notamment quand un avocat raconte que des confrères récuse certains jurés après consultation de leur profil Facebook... Amicus Radio montre le droit comme on le voit rarement, accessible et créatif. Un fil rouge tiré par la directrice d'antenne Camille Blumberg, qui répond à nos questions.

Quels sont les défis d'une radio consacrée au droit sous toutes ses formes ?

Nous défendons l'idée que le droit n'est pas seulement un outil d'experts mais l'affaire de tous. Nous voulons vaincre les préjugés sur son opacité et renouveler la compréhension du champ juridique. Démontrer aussi que l'on peut s'en saisir à condition de ne pas se laisser impressionner par un premier abord hermétique et jargonneur. Bien sûr, c'est un défi de fabriquer l'univers sonore du droit avec des ambiances, par exemple lorsque le jury populaire siège en cours d'assises. Mais c'est un domaine passionnant dont nos producteurs, puisqu'ils en ont les clefs, nous ouvrent les portes.

Une des premières voix de la radio est familière des auditeurs de France Culture...

Oui, c'est celle d'Antoine Garapon, juriste et magistrat, qui a produit Matière à penser et Le Bien commun – renommé Esprit de Justice. Quand son rendez-vous s'est arrêté sur Culture, laissant les auditeurs orphelins, nous l'avons contacté pour qu'il poursuive son émission chez nous. Ce qu'il a accepté, impulsant alors un bel élan à la radio naissante.

Les coulisses de la justice ne sont pas si faciles d'accès, ne rencontrez-vous pas des limites à vos champs d'investigation ?

Nos producteurs travaillent pour la plupart dans ce domaine ; ils disposent d'un réseau vaste, ce qui nous permet d'organiser des rencontres privilégiées et de faire des reportages rares. Toutes et tous portent leurs sujets avec une belle énergie et un vrai talent d'orateur, ce qui fait toute la différence à l'antenne.

À écouter

TTT Je le jure, 56 mn. <https://radio.amicus-curiae.net/podcast/je-le-jure>